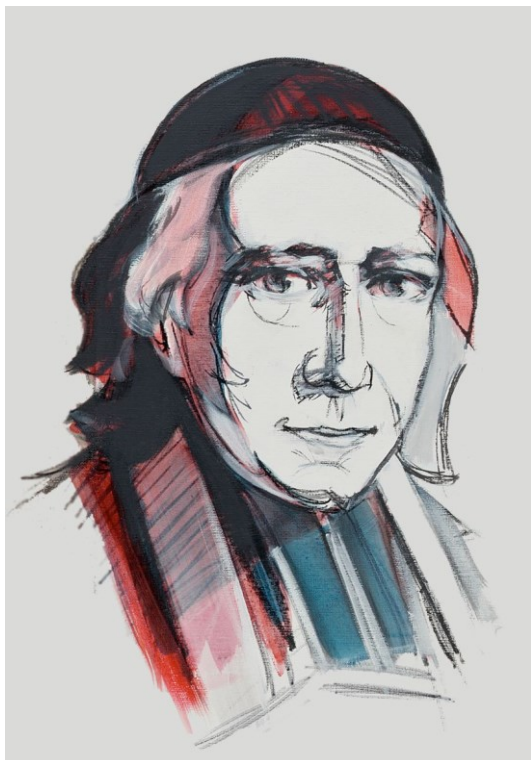


Il s'est humilié

On dit que l'humilité est une vertu mineure. Mais ce n'est pas le cas. C'est la qualité du Christ, le Seigneur, qui révèle que son cœur est « doux et humble » et exhorte ses disciples à apprendre de lui. Le *Catéchisme de l'Église catholique* présente l'humilité comme la qualité de la Parole éternelle du Père, qui a pris en charge la faiblesse de notre chair et notre mort (nn. 525, 559, 724, 2612). En effet, Jésus eut une naissance humble et mena une vie simple et pauvre parmi les paysans de Galilée. Il proclama à ces pauvres gens le Royaume de Dieu, les libéra de la domination du malin et les guérit de leurs maladies. Finalement, il mourut pauvre et abandonné. Par conséquent, l'humilité est une qualité intrinsèque du disciple du Christ.

L'humilité consiste dans le renoncement de soi de notre moi égomane, centré sur nous-mêmes, s'accrochant à la possession de biens matériels, de pouvoir et de prédominance sur les autres. Dans les tentations, le diable montra à Jésus tous les royaumes du monde et lui dit : « Je te donnerai la puissance et la gloire de tout cela, car elle m'a été donnée, et je la donne à qui je veux. Si tu t'agenouilles devant moi, tout sera à toi » (Lc 4,5-7). Saint Jean-Baptiste reconnaît que « Il doit augmenter, et moi je dois diminuer » (Jn 3,30). Sainte Thérèse de Jésus enseignait que l'humilité, c'est « marcher dans la vérité », dans la vérité de qui nous sommes devant Dieu. Par conséquent, l'humilité est l'opposé de l'orgueil, d'une attitude d'autonomie pleine de suffisance.



Cette petite mais grande vertu qualifie parfaitement le père Chaminade, qui reconnut devant l'évêque de Saint-Claude, Mgr de Chamon : « Ne craignez pas, Monseigneur, de me faire de la peine en me faisant vos observations [...]. J'ai un peu compris, ce me semble, à l'aide de la lumière de la foi, ces paroles de Notre Seigneur : En vrai, je vous dis, si le grain de blé, etc.,- Comment se soutiendra et se multipliera la Société de Marie sera-t-elle soutenue et multipliée si je ne meurs tout a fait à moi-même, si je ne suis profondément humilié et rejeté comme absolument inutile et même nuisible?

Auteur: Luis Larjedo (Valencia)

Que le nom du Seigneur soit seul glorifié ! Que celui de son auguste Mère soit connu partout » (23 novembre 1845).

Le Bon Père fut toujours modeste et humble devant Dieu et les autres ; il garda toujours un silence réservé sur sa propre personne et ne voulait jamais que ses œuvres apostoliques fassent du bruit devant le grand public. Le père Caillet expliqua que Chaminade « était très sobre sur les détails de sa vie et qu'il en parlait presque jamais » ; et le père Chevaux répétait que le Bon Père disait : « Gloire à Dieu et à nous, misérables collaborateurs, seulement confusion » [Père Charles Demangeon, S. M., dans *Positio sobre virtudes heroicas*, 1929, p. 1006]. Il n'orienta pas l'exercice de son sacerdoce vers la recherche d'honneurs, mais il put faire carrière ecclésiastique : à son retour d'exil en 1800, le Saint-Siège le nomma administrateur du diocèse de Bazas ; mais, lorsque Bazas fut absorbé par l'archidiocèse de Bordeaux, le père Chaminade

se hâta de démissionner de son poste au profit de l'archevêque, Monseigneur d'Aviau, pour se consacrer pleinement à la direction de la Congrégation mariale. Dans une magnifique lettre du 19 juin 1802, il révèle que « il n'y a que dix-huit mois environ que le saint archevêque d'Auch [Monseigneur de la Tour du Pin] me força en quelque manière d'accepter l'administration de ce diocèse. Par le tendre et respectueux dévouement que j'ai pour lui et, plus encore, par l'amour que Dieu m'a inspiré pour son Église, je cédai à ses invitations pressantes et je réunis cette pénible charge aux nombreuses occupations que m'offrait l'état de la ville de Bordeaux et le délaissement surtout de la jeunesse. »

Le prêtre Chaminade n'était ni arrogant ni autoritaire. Il ne s'est jamais senti propriétaire des institutions qu'il avait fondées, mais un instrument de Dieu pour les fonder et les gouverner. Pour cette raison, il fut aidé par ses disciples. À la tête de la congrégation mariale, il y avait un directeur laïc, bien qu'il en fût le directeur. Il confia la direction du travail des ramoneurs de cheminées – qu'il avait créés et organisés – au jeune fidèle disciple Dupuch. Pour la rédaction des Constitutions des Filles de Marie (l' *Institut de Marie*), elle fut confiée à son secrétaire, David Monier. Il confia également à M. Monier l'examen de l'achat du vaste domaine de Saint-Remy. De même, il fut représenté par le père Caillet lors de la très importante négociation avec le gouvernement pour l'approbation civile de la Société de Marie.

Humble envers les autres, parce qu'il était humble envers lui-même, il ne se vantait pas de ses œuvres ni ne s'arrogeait pas à lui-même le succès de leurs œuvres ; au contraire, il attribuait ce succès à Dieu. Dans une lettre adressée à un parent, le Bon Père lui fait savoir que le succès ne s'explique pas par ses qualités personnelles, mais par le fait qu'il n'a entrepris aucun travail sans suivre les indications de la Providence, « quand je peux le distinguer » (19 avril 1823). Un autre exemple de son humilité nous est donné lorsque, dans un appel adressé au Saint-Siège en 1819, Monseigneur d'Aviau écrivit une note d'introduction le décrivant comme « un sage directeur de la Congrégation ». Dans la transcription que M. Chaminade fit de la supplication, il prit soin d'omettre le qualificatif « sage » [P. Henri Rousseau, S. M., dans la *Positio sobre virtudes heroicas*. 1929, p. 998]. Avec le jeune et quelque peu vaniteux Lalanne, il a de nombreuses discussions théologiques, dans lesquelles il

endure patiemment les arrogances de son disciple ; le 16 novembre 1830, il lui écrit : « J'étais bien persuadé que j'étais plein de défauts [...] ; aujourd'hui j'en acquiert une nouvelle conviction. » Le même sentiment est exprimé dans son mémoire du 26 février 1845 à Sa Sainteté Grégoire XVI, lorsqu'il avoue que « il est très certain que votre fils indigne est plein de misères et de défauts naturels et que, humainement parlant, il est indigne des grandes choses auxquelles Dieu l'a appelé. » Il reconnut à l'évêque de Saint-Claude, Mgr de Chamon : « Ah, Monseigneur, au plus fort de mes années je ne pouvais rien faire, et encore moins pour l'instant ; J'ai besoin de la grâce divine [..]. Dieu a choisi les faibles du monde pour dérouter les forts » (25 septembre 1847). De ses paroles, on voit qu'il ne se vantait pas de ses fondations ; il les considérait comme des œuvres de Dieu et comme des œuvres insuffisantes, de peu d'importance. Il appelle toujours la Société de Marie « la petite Société » et écrit ainsi dans le premier article des Constitutions : « La petite Société qui offre ses faibles services à Dieu et à l'Église, sous les auspices de l'auguste Marie ». Mais modeste et humble, il n'était pas faible de cœur dans ses actions. Le Bon Père répétait que « *le courage* n'est pas opposé à l'humilité, ni l'humilité au *courage* » [à M. Dominique Clouzet, 19 juillet 1831]. Pour cette raison, il était déterminé et persévérant dans ses entreprises : « Que ne pourrions nous pas faire sous les auspices de notre auguste Mère et Patronne ? » [Circulaire du 4 janvier 1834].



Groupe de pèlerins argentins, avec Monseigneur Agustin Cortés, le 4 septembre 2000, dans l'atrium de la basilique Saint-Paul-hors-les-Murs, à la fin de l'Eucharistie d'action de grâce pour la béatification du Père Chaminade.

Âme très sensible, le prêtre Chaminade était bien conscient de ses péchés personnels et de ses limites. Après une vie pleine de mérites, toute entière consacrée au bien de la religion, il écrivit en 1834 au père Leon Meyer : « Si vous atteigniez mes années [il avait 73 ans] que vous n'ayez pas les regrets que j'éprouve de ne pas avoir mieux servi Dieu. » Ce sentiment d'insuffisance personnelle s'est accru au fil des années ; vers la fin de ses jours, il alla jusqu'à dire : « Quelle différence entre les défauts d'un vieillard si dégoutant et les talents, la vigueur et la maîtrise des Messieurs Caillet, Clouzet et Roussel ! » [9 avril 1847]. « Oh ! - dit-il au père Leon Meyer [12 octobre 1844], « j'ai tant de défauts ; j'ai commis tant d'infidélités ; j'ai les yeux de ma conscience si embués ! Priez pour moi, mon cher fils, [...] qui avez tant besoin de me sauver. »

L'humilité du bienheureux prêtre se manifeste dans ses actions ; par exemple, le père Gérard Sylvain nous raconte que lorsque le Bon Père vint au noviciat pour donner une conférence aux novices et aux membres des communautés de Bordeaux sur la nouvelle rédaction des Constitutions, le père Collineau, de mauvaise humeur parce qu'il n'avait pas été consulté dans ce travail, s'autorisa à interrompre l'orateur et à le contredire en public. Le Bon Père, dans un exercice suprême d'humilité, a conservé son calme habituel, sans nous laisser deviner par un seul mot, ni par un seul geste, à quel point il se sentait affecté par un tel inconcevable manque au respect qui lui était dû [don Miguel García, S. M., dans la *Positio sobre virtudes*.1929, p. 993]. Mais le Bon Père savait concilier son devoir de supérieur général avec la vertu de l'humilité. Si, d'un côté, il ressentait un sentiment d'insuffisance et d'impuissance personnelle, d'autre part, il affirmait sa mission et son autorité en tant que fondateur. « Je ne suis fondateur », écrivit-il le 18 avril 1846, « que parce que j'ai cru que Jésus-Christ le demandait de moi, j'ai été confirmé dans cette persuasion par le représentant de Jésus-Christ sur la terre [le Pape]. » Au père Lalanne, il manifesta sans rougir que « Je tiens à la Société que comme à une œuvre de Dieu. Je me crois le plus incapable des hommes de la gouverner ; mais le Seigneur est ma lumière et mon soutien » (10 octobre 1835).

Le plus grand témoignage d'humilité fut donné lors des difficultés avec ses conseillers après sa démission de Supérieur général : humiliations, amertume, reproche ne manquèrent pas ; il fut calomnié devant les évêques et accusé de rébellion devant le Saint-Siège. Cependant, il ne se sentit pas abattu, mais conserva sa sérénité intérieure

et même une certaine consolation spirituelle, comme il le révèle en écrivant : « Si la fin de la lutte s'avère humiliante pour moi, j'y aurai gagné, je l'espère, quelque chose pour le ciel et pour l'expiation de mes péchés. » « Quelle bonheur de mourir humilié et anéanti, dans l'esprit des hommes, par amour du divin crucifié ! » (septembre 1844). En fait, il n'accomplit pas d'acte plus humble que sa démission de son poste de supérieur général, à la demande de ses conseillers ; et si le Bon Père continuait à revendiquer son autorité sur les religieux, ce fut pour mettre fin aux abus contre les Constitutions et à la mauvaise gestion dans lesquels la Compagnie tomba après sa démission ; et cela, en raison de sa qualité de fondateur et garant de l'esprit fondateur. Car, si ce conflit avait été à propos de sa personne, il affirme qu'alors « je garderais le silence volontairement, pour ressembler à Jésus-Christ » ; mais, ajoute-t-il, « il ne m'est pas permis, fondateur de la Société de Marie, de donner le scandale d'être considéré comme un rebelle et de laisser mes fondations s'effondrer. » À ce sujet, le 26 février 1845, il écrivit au pape : « Comment peut-on supposer que votre fils indigne, sur le bord de la tombe [il avait 83 ans], fatigué depuis longtemps d'un fardeau qu'il ne porte qu'avec peine, le recherche encore par amour et par ambition ? » Et à l'archevêque de Bordeaux : « Si j'ai dit plus que nécessaire dans ma situation, je suis prêt à vous présenter mes humbles excuses, car je me crois faillible, et peut-être plus faillible que tout autre » (24 septembre 1844).